

Objet : Participez à la création de l'arbre à palabre

A l'occasion du Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale 1914-1918, la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine lance un appel à la population pour créer un arbre à palabre, visible au centre-ville, puis dans l'allée des Anciens Combattants dans la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon. L'arbre à palabre est un concept africain, un arbre sous lequel chacun s'exprime. Aucun arbre ne sera planté mais la Municipalité souhaite que chaque habitant puisse partager un souvenir familial autour des Guerres Mondiales ou un message de paix et de tolérance.

En cette année de commémoration de l'Armistice, la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine souhaite mettre en avant des messages de bienveillance et de vivre-ensemble, sans oublier le passé qui a construit l'Histoire du pays. A travers cet arbre à palabre, la Ville exerce son devoir de mémoire en exposant les différentes histoires et souvenirs des Anciens Combattants, mais aussi l'opinion et la bienveillance de ses habitants.

Participez à cette action ouverte à tous, et faites de l'arbre à palabre un lieu intergénérationnel où les histoires de chacun s'entremêlent pour favoriser l'ouverture d'esprit et l'acceptation de tous.

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE PARTICIPATION ?

Pour participer au fleurissement de l'arbre à palabre, vous devez être un habitant de la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine.

Sur une feuille de taille A4 (soit 21 x 29,7 cm), en format portrait, vous devez écrire votre message personnel de paix ou vos souvenirs sur le recto de la feuille et signer de votre prénom et de votre âge en bas à droite.

Les messages peuvent être rédigés à la main ou par ordinateur. Les papiers de couleurs sont acceptés. Aucun message anonyme ne pourra être affiché.

COMMENT PARTICIPER ?

Vous pouvez déposer votre feuille aux accueils de l'Hôtel de Ville, de la mairie annexe au Bois du Parc et dans les mairies déléguées des communes d'Auberville-la-Campagne, de Touffreville-la-Câble et de Triquerville **jusqu'au 30 juin**.

Les messages respectant le cadre de cette action seront ensuite plastifiés et accrochés par la Ville à partir du 13 juillet en centre-ville, dans le parc du Champ de Foire, puis déplacés dans l'allée des Anciens Combattants pour la commémoration du 11 novembre.